

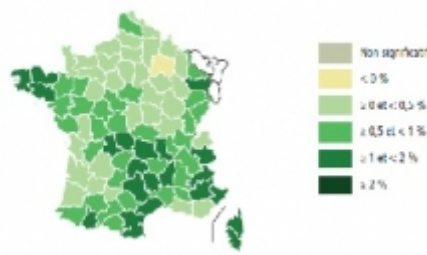
Forêts privées sans plan de gestion : beaucoup d'accrus forestiers, peu faciles d'accès et peu exploités

2 mai 2018

C'est l'une des conclusions de la publication récente de l'Inventaire forestier national, qui s'appuie sur le croisement des données d'inventaire (IGN) avec celles des plans de gestion de la forêt privée, gérés par le Centre national de la propriété forestière (CNPF).

Le portrait croisé des forêts privées, avec ou sans plan de gestion (outil obligatoire à partir de 25 ha), met en lumière le fait que celles sans plan sont en moyenne plus récentes, et résultent souvent d'accrus sur les terres agricoles abandonnées. De ce fait, ce sont les essences de colonisation (pionnières ou post-pionnières : châtaignier, frêne, charme), plus difficiles à valoriser, qui y sont majoritairement présentes. En matière de résineux, pins maritimes et sylvestres sont également plus fréquents.

Taux d'accroissement annuel de la superficie des forêts privées entre 1908 et 2014



Source : IGN

De plus, ces forêts récentes se trouvent plus souvent dans des zones plus difficiles à exploiter : 37 % sont ainsi classées dans cette catégorie, notamment en raison de fortes pentes (un tiers de ces surfaces ayant des pentes supérieures à 30%).

Il n'est alors guère étonnant que les prélèvements y soient plus faibles, étant en moyenne de 43 %, contre 66 % pour les forêts publiques et privées gérées. L'écart est surtout significatif pour les feuillus, avec un taux de prélèvement de 30 % seulement.

Source : [IGN](#)